



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020725

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/12/2024 9H20 C:025094 I:39670
V/REF : 974537
V/Email reçu le Lundi 09/12/2024 a 9H20

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 02941
IMMEUBLE : PLACE ST PIERRE-2941
PLACE ST PIERRE
L'adresse a compléter
01800 VILLIEU LOYES MOLLON

Vaulx en Velin, le 25 Février 2025

Référence Marché: M_231009002-1
LOCALISATION : PLACE ST PIERRE - CONTACTER MME HAQUIN TEL*06 65777046*
MOTIF : INTERVENIR POUR PORTE SAS VITRÉE DOUBLE BATTANTS :
FOURNITURE ET POSE D'UN CYLINDRE SUR ORGANIGRAMME EN
REMPLACEMENT DE L EXISTANT HS - URGENT PORTE BLOQUÉE FERMÉE
Donneur d'ordre : Mme S. BITTIGER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 09/12 A 12H45 :
PREPARATION DE CHANTIER

LE 29/01 A 14H00 :
REMPLACEMENT DU CYLINDRE SUR ORGANIGRAMME DE LA PORTE DU HALL
CONTROLE BONNE OUVERTURE/FERMETURE - EN PRESENCE D'UN LOCATAIRE - RAS
REPLI DU MATERIEL

LE 20/02 A 12H00 :
INTERVENTION A PARTIR PORTE HALL D'ENTREE
REMPLACEMENT DU CYLINDRE SUR ORGANIGRAMME
TEST ET CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

REMISE DES 10 CLEFS A MME HAQUIN AFIN D'EFFECTUER LA DISTRIBUTION A
CHAQUE LOCATAIRE
REPLI DU CHANTIER

RESTITUTION DE LA CARTE DE PROPRIÉTÉ A AGENCE

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 24/02/25 a 08H09 Mme S. BITTIGER
DT LGESTION EMAIL en CC le 05/02/25 a 17H50 stephanie.bittiger@semcoda.
DT LGESTION Email envoyé le 05/02/25 a 17H50 Mme E. GOMEZ

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LA CARTE DE PROPRIETE POUR LA REPRODUCTION
DU CYLINDRE

CS LCOMPTER Email envoyé le 30/01/25 a 07H26 Mme S. BITTIGER

Suite a donner : OUI. Le 13/02/2025 a 16:50

Suite a donner : OUI. Le 20/02/2025 a 12:30

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	2	70,79	70,79
1,00	MS00034-FP.cylind sur organi avec 3 cles	12	204,62	204,62
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
7,00	Clefs pour cylindre sur organigramme	12	20,00	140,00
TOTAL H.T.				415,41
T.V.A. a 10,00%				41,54
TOTAL T.T.C.En EURO				456,95

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 974537 du 09/12/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

PLACE ST PIERRE

01800 VILLIEU LOYES MOLLON

Référence de la Demande

THCSERPCB Tvx hors contra Serrurerie Partie commune

01-EE-2216-ENT-61563100

Marché : M - 231009002-1

02941-00001 PLACE ST PIERRE VILLIEU
LOYES MOLLON

Délai

Date limite exécution : 24/12/2024

Observations

URGENT PORTE BLOQUÉE FERMÉE

LE DEUXIEME BATTANT PEUT S OUVRIR MAIS URGENCE

CAR PORTE D ALLÉE

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	70,79	70,79	7,08	77,87
MS00034 PORTE SAS VITRÉE DOUBLE BATTANTS : Fourniture et pose d'un cylindre sur organigramme en remplacement de l existant HS - Voir sur place avec Mme HAQUIN 06 65 77 70 46	1,00	202,26	202,26	20,23	222,49
				Total H.T.	273,05
				Total TVA	27,31
				Total TTC	300,36

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par BITTIGER Stéphanie (Ag Trévoux le 09/12/2024

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **PLACE ST PIERRE 01800 VILLIEU LOYES MOLLON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **09/12/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 974537